

Guide pratique 2024-2025
CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE

Pour valider l'inscription de votre enfant (place réservée pour la rentrée), vous devez nous retourner au plus vite :

LES PIÈCES ADMINISTRATIVES suivantes :

- La fiche d'inscription remplie en totalité et signée.
- 2 photocopies de la carte d'identité.
- Copie de l'attestation de droit CPAM ou MSA du parent sur lequel l'enfant est rattaché.
- 1 photo d'identité.
- Photocopie des notes trimestrielles de l'année en cours.
- La fiche sanitaire.
- Le formulaire de droit à l'image, d'autorisation de transport et de protection des données.
- Autorisation de sortie pour les internes.

LES PIÈCES COMPTABLES suivantes :

- 83€ par chèque ou espèces de frais d'inscription.
- Le contrat de scolarisation signé accompagné de votre RIB si vous souhaitez régler par prélèvement automatique.

.....
DEMANDE DE DOSSIER DE BOURSES NATIONALES :

Ce dossier est à retirer par vos soins au secrétariat de l'établissement en même temps que le dossier d'inscription et à ramener au plus tard le 10 juillet 2024.

.....
Pièces complémentaires à fournir au plus tard à la rentrée 2024-2025 :

- Une copie du livret de santé regroupant les dates de vaccinations.
- Une fiche confidentielle en cas de suivi médical particulier
- Certificat d'assurance scolaire.
- Le certificat de radiation du collège (à demander au collège en fin d'année 2023-2024).
- **Le relevé de notes du DNB pour les familles faisant une demande de bourses nationales.**



CONTRAT DE SCOLARISATION

NOUVELLE CONDITIONS FINANCIERES (2024-2025) Exemplaire à renvoyer

-1- Coût de la formation (prix annuel) : **POURSUITE DE CYCLE 2023 – PREMIERE (Seconde 23-24) NVX ENTRANTS Septembre 2024 -3EA - 2^{NDE} PRO - 1ERE PRO - TLE PRO**

FRAIS D’INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ENTRANTS ET CHANGEMENTS DE CYCLE : 83€

Toutes classes	Externat	Demi-Pension	Pension
Frais de scolarité			
- Frais de scolarité	207€	207€	207€
- Cotisation	5€	5€	5€
- Location livres	62€	62€	62€
Total frais de scolarité	274 €	274 €	274 €
Frais de régime scolaire			
- 1 ^{er} trimestre	199 € pour l'année scolaire	372 €	665.33 €
- 2 ^{ème} trimestre		372 €	665.33 €
- 3 ^{ème} trimestre		372 €	665.34 €
Total régime scolaire	199 €	1 116 €	1996 €
Total	473 €	1390 €	2 270 €

Ces frais tiennent compte des semaines de stage en entreprise, **semaines qui ne sont pas facturées**. Il n’y a pas de réduction d’une part pour les périodes de stage en entreprise et d’autre part pour des absences inférieures à deux semaines consécutives.

Pour les élèves boursiers, le montant de la bourse sera déduit de la facture annuelle. Le remboursement en cas de trop perçu se fera en fin d’année.

Enfin, un trimestre entamé reste dû si l’élève venait à quitter définitivement l’établissement.

-2- Facturation et règlement

La facturation est annuelle.

Elle interviendra au mois d’octobre pour les élèves non boursiers, et courant novembre pour les élèves ayant fait une demande de Bourses Nationales.

Le règlement peut être effectué :

- soit au mois (sur 9 mois), d’octobre à juin.
- soit au trimestre (sur 3 trimestres), au cours du premier mois du trimestre : octobre/janvier/avril

Soit 9 mensualités	52.56 € X 9	154.44 € X 9	252.22 € X 9
Soit 3 trimestres	157.67 € X 3	463.33 € X 3	756.67 € X 3

-3- Statut de l’élève

Le régime scolaire retenu pour l’élève ne peut être modifié au cours de l’année scolaire sauf raison majeure.

-4-Modalité de paiement

Je soussigné(e) Nom – Prénom

Demeurant (adresse)

Atteste avoir pris connaissance de ce document et en accepte les clauses.

- Je demande, pour mon enfant, le régime scolaire suivant : - externe
- demi-pensionnaire
- pensionnaire

Je demande les modalités de règlement suivantes :

- règlement mensuel -par espèces
- par chèque
- prélèvement automatique (remplir ci-dessous et joindre un RIB)

IBAN :										
BIC :										

(Joindre votre RIB)

Àle

Signature précédée de « lu et approuvé »



CONTRAT DE SCOLARISATION
NOUVELLE CONDITIONS FINANCIERES (2024-2025) Exemplaire à conserver

**-1- Coût de la formation (prix annuel) : POURSUITE DE CYCLE 2023 – PREMIERE (Seconde 23-24)
 NVX ENTRANTS septembre 2024 - 3EA - 2^{NDE} PRO - 1ERE PRO – TLE PRO**

FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ENTRANTS ET CHANGEMENTS DE CYCLE : 83€

Toutes classes	Externat	Demi-Pension	Pension
<u>Frais de scolarité</u>			
- Frais de scolarité	207€	207€	207€
- Cotisation	5€	5€	5€
- Location livres	62€	62€	62€
Total frais de scolarité	274 €	274 €	274 €
<u>Frais de régime scolaire</u>			
- 1 ^{er} trimestre	199 € pour l'année	372 €	665.33 €
- 2 ^{ème} trimestre	scolaire	372 €	665.33 €
- 3 ^{ème} trimestre		372 €	665.34 €
Total régime scolaire	199 €	1 116 €	1996 €
Total	473 €	1390 €	2 270 €

Ces frais tiennent compte des semaines de stage en entreprise, semaines qui ne sont pas facturées. Il n'y a pas de réduction d'une part pour les périodes de stage en entreprise et d'autre part pour des absences inférieures à deux semaines consécutives.

Pour les élèves boursiers, le montant de la bourse sera déduit de la facture annuelle. Le remboursement en cas de trop perçu se fera en fin d'année.

Enfin, un trimestre entamé reste dû si l'élève venait à quitter définitivement l'établissement.

-2- Facturation et règlement

La facturation est annuelle.

Elle interviendra au mois d'octobre pour les élèves non boursiers, et courant novembre pour les élèves ayant fait une demande de Bourses Nationales.

Le règlement peut être effectué :

- soit au mois (sur 9 mois), d'octobre à juin.
- soit au trimestre (sur 3 trimestres), au cours du premier mois du trimestre : octobre/janvier/avril

Soit 9 mensualités	<u>52.56 € X 9</u>	<u>154.44 € X 9</u>	<u>252.22 € X 9</u>
Soit 3 trimestres	<u>157.67 € X 3</u>	<u>463.33 € X 3</u>	<u>756.67 € X 3</u>

-3- Statut de l'élève

Le régime scolaire retenu pour l'élève ne peut être modifié au cours de l'année scolaire sauf raison majeure.

-4- Modalité de paiement

Je soussigné(e) Nom – Prénom
 Demeurant (adresse)

Atteste avoir pris connaissance de ce document et en accepte les clauses.

Je demande, pour mon enfant, le régime scolaire suivant : - externe
 - demi-pensionnaire
 - pensionnaire

Je demande les modalités de règlement suivantes :
 - règlement mensuel - par espèces
 - règlement trimestriel - par chèque
 - prélèvement automatique (remplir ci-dessous et joindre un RIB)

IBAN :									
BIC :									

(Joindre votre RIB)

Àle

Signature précédée de « lu et approuvé »



INFORMATION SUR LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Pour les nouveaux élèves :

Un RIB est à déposer avec le dossier d'inscription.

Le mandat de prélèvement SEPA vous sera retourné pour signature début septembre 2024.

La date par défaut et sauf avis contraire de votre part pour le prélèvement est le 05 de chaque mois.

Les prélèvements automatiques démarrent au mois d'octobre (sauf pour les boursiers en décembre) pour se terminer en juin de l'année qui suit soit 9 échéances (7 pour les boursiers).

Pour les parents qui reconduisent le prélèvement automatique pour l'année scolaire suivante :

Le mandat précédent est toujours valable.

Les prélèvements automatiques démarrent au mois d'octobre (sauf pour les boursiers en décembre) pour se terminer en juin de l'année qui suit soit 9 échéances (7 pour les boursiers).

La date par défaut et sauf avis contraire de votre part pour le prélèvement est le 05 de chaque mois.

Cordialement,

Caroline ROUET

FICHE SANITAIRE

Classe : 2nde 1^ère Tle 3^ème

Elève :
Né(e) le :
Adresse :

Régime :

Externe
 1/2 Pension
 Interne

Père :
Adresse :

Tél :

Mère :
Adresse :

Tél :

Autre(s) personne(s) à contacter
 Téléphone.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom et adresse du médecin de famille.....
 Téléphone.....

Allergies (médicamenteuses, alimentaires, autre...)

Oui Non

A quoi ?.....

Traitement :.....

Asthme

Oui Non

Traitement :.....

Intolérances (gluten, lactose, etc...)

Oui Non

Lesquelles?.....

Traitements médicamenteux :

Attention : Nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments mais pouvons apporter une aide à la prise d'un traitement. Si l'état de santé de l'élève nécessite la prise d'un traitement médicamenteux dans l'enceinte de l'établissement, il a l'obligation de déposer la photocopie de l'ordonnance médicale ainsi que le traitement à la vie scolaire.

Nous, soussignés père et mère de l'enfant.....

Autorisons le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompier, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur notre enfant.

Fait à, le

Signature des Responsables légaux :

Pièces à joindre à cette fiche (à agraffer) :

Photocopie des vaccinations et traitements médicamenteux

Autorisations

Nom de l'élève : Prénom : Classe :

Je soussigné Madame – Monsieur

- Autorise(nt) mon enfant à participer aux sorties pédagogiques et voyages programmés sur l'année scolaire.
- Autorise(nt) que mon enfant soit transporté dans les véhicules de l'établissement

Droit à l'image

Autorise(nt) que mon enfant soit pris en photo ou filmé pendant les activités pédagogiques
 N'autorise(nt) pas que mon enfant soit pris en photo ou filmé pendant les activités pédagogiques

Autorise(nt) que les photos ou films pris de mon enfant soient utilisés pour la communication de l'établissement (brochures, presse, internet, flyers...) et ce sans limite de temps.

N'autorise(nt) pas que les photos ou films pris de mon enfant soient utilisés pour la communication de l'établissement (brochures, presse, internet, flyers...) et ce sans limite de temps.

Règlement général sur la protection des données

Dans le cadre de la mise en conformité de la nouvelle réglementation européenne RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) dans notre établissement, je me dois d'avoir votre consentement pour le traitement de l'ensemble de vos données personnelles durant l'ensemble de la scolarité ainsi que dans les 5 années suivantes.

Je soussigné Madame – Monsieur

Responsable(s) légal(aux) de

Accepte(nt) le traitement des données par le LEAP de Saubrigues

Fait à le

Signature des parents

AUTORISATION DE SORTIE

(Pour les internes exclusivement)

Je soussigné, M. Mme

Autorise mon fils, ma fille

Elève de

A quitter l'établissement le mercredi après midi entre 13h30 et 17h30

OUI NON

Pendant ce même horaire, je l'autorise à prendre sa voiture

OUI NON

Date et Signature des parents